BOUCLE À INDUCTION MAGNÉTIQUE PORTABLE
Référence : 15708



RESUME

Boucle magnétique mobile ou fixe utilisable dans tous les établissements recevant du public (ERP). Elle est destinée à l'ensemble des personnes appareillées ou non (selon le modèle choisi).

Pour les personnes appareillées, un champ électromagnétique est généré par la boucle et est capté par leur prothèse auditive en position T.

Les points forts :

- Installation simple et rapide
- Utilisation mobile ou fixe
- Compatible avec prothèses auditives (position T)
- Solution inclusive pour personnes appareillées ou non
- Conforme à la réglementation accessibilité
- Communication claire et confidentielle

Retrouvez toutes nos solutions de boucle magnétique malentendant.





DECLINAISONS

Modèle
Avec dispositif pour personnes non appareillées
Sans dispositif pour personnes non appareillées

DESCRIPTION

Pourquoi installer cette boucle magnétique portable dans un ERP ?

La boucle à induction magnétique mobile ou fixe, conçue pour améliorer l’accessibilité des personnes malentendantes dans les lieux accueillant du public, est idéale.

Elle est simple à installer et intuitive à utiliser. Elle permet une communication claire et confidentielle entre un agent d’accueil et une personne malentendante, qu’elle soit équipée ou non de prothèses auditives (selon modèle choisi).

En fonction du modèle sélectionné, elle est destinée aux personnes malentendantes équipées de prothèses auditives en position T et aux personnes non appareillées, via l’écouteur amplifié fourni (version avec ce dispositif).

Elle est adaptée pour de nombreux lieux :

- Guichets d’accueil
- Comptoirs d’information musées, théâtres et cinémas
- Administrations et services publics ou privés (banques, assurances...)
- Cabinets médicaux
- Commerces et établissements recevant du public (ERP)

Grâce à son format compact, elle peut être utilisée :

- À poste fixe (guichet, accueil permanent)
- En version mobile, pour accompagner la personne malentendante tout au long de son parcours dans l’établissement

Comment fonctionne-t-elle ?

1. Poser la boucle magnétique sur le comptoir d’accueil
2. Brancher l’appareil sur une prise de courant
3. Appuyer sur le bouton On/Off

4. L’appareil est immédiatement opérationnel

Dans un rayon d’environ 1 mètre, la voix de l’agent d’accueil est transmise par champ magnétique directement vers les prothèses auditives réglées en position T. Ce périmètre garantit la confidentialité des échanges.

Pour les personnes non appareillées, l’écouteur amplifié permet une écoute confortable et adaptée.

Optez aussi pour notre kit boucle magnétique de guichet et le kit boucle magnétique pour petite pièce.

Caractéristiques de la boucle magnétique mobile

- Contenu du pack :
  - 1 boucle magnétique Geemarc LH102 V2
  - 1 micro interne
  - 1 micro externe sur pied avec (uniquement modèle avec dispositif pour personnes non appareillées)
    - Entrée prise jack 3.5 mm pour connecter un équipement audio (TV, MP3, ordinateur,etc.)
    - Cordon de 2,1 m de long
  - 1 écouteur additionnel compatible prothèse auditive et son support (uniquement modèle avec dispositif pour personnes non appareillées)
  - 1 adaptateur secteur 230VAC-15VDC
  - Batteries rechargeables 9 x AAA (1,2 V / 1000mAh)
  - 9 piles AAA (incluses)
  - 1 notice d’utilisation
  - Pictogrammes officiels oreille barrée pour la signalétique
- Caractéristiques techniques :
  - Portée de 1 m2
  - Possibilité de connecter une boucle externe pour couvrir une plus grande zone (30 à 50 m2)

- Durée de la batterie :
  - 7 à 10 heures en utilisation
  - 1 jour si le LoopHEARTM est en veille
  - 4 mois si le LoopHEARTM est éteint
- Adaptateur secteur (UK, VDE ou US)
- Conforme à la norme EN 60118-4
- Réglage de la tonalité
- Réglages et paramétrages :
  - Indicateur du niveau du champ magnétique
  - Volume de réception réglable pour l’écouteur additionnel
  - Indicateur batterie faible ou mode charge
  - Interrupteur On / Off
  - Indicateur de niveau de sortie de la boucle
  - Réglage du niveau d’entrée
  - Réglage du courant de boucle
- Poids : 750 g
- Dimensions : L 25 x H 22 x P 7 cm

• Conditionnement et conditions d'utilisation :
- Utilisation mobile ou fixe
- Livrée dans une boîte de transport

Que dit la Loi ?

Ce dispositif répond aux exigences de la loi sur l’accessibilité. C'est la Loi n°2005-102 du 11 février 2005 qui exige que les établissements recevant du public doivent être accessibles à toute personne handicapée, y compris pour l’accès à l’information.

Cette solution répond aussi à l'arrêté du 8 décembre 2014, Article 5.

Les accueils des établissements recevant du public remplissant une mission de service public ainsi que des ERP de 1re à 4e catégorie doivent être obligatoirement équipés d’une boucle

d’induction magnétique.

Équipez entièrement vos ERP avec nos bandes de guidage normées ou nos bandes podotactiles escalier normées.